

VILLE DE LAC-BROME

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de démolition de Ville de Lac-Brome tenue lundi, le 1^{er} mai 2023 à 18h45, au Centre Lac-Brome, sis au 270, rue Victoria, à Lac-Brome.

Sont présents : mesdames Lucy Gagnon et Shelley Judge ainsi que monsieur Pierre Laplante.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Burcombe.

Est aussi présent : le secrétaire, Me Owen Falquero.

4 personnes assistent à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Richard Burcombe préside la séance et la déclare ouverte à 18h49.

CD-23-001 1.1. Adoption de l'ordre du jour

*Il est
Proposé par Shelley Judge
Appuyé par Lucy Gagnon
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

3. DEMANDES DE DÉMOLITION

CD-23-002 3.1. 242, rue Bondville, lot 3 938 661, zone UV-13-I13

ATTENDU QUE Robert Thomson, propriétaire de l'immeuble sis au 242, rue Bondville, a présenté une demande de certificat d'autorisation de démolition en bonne et due forme pour le bâtiment principal résidentiel et le bâtiment accessoire;

ATTENDU QUE les avis de demande de certificat d'autorisation de démolition ont été dûment affichés dans les délais prévus;

ATTENDU QUE les membres du Comité ont dûment étudié la demande, en conformité avec l'article 148.0.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le Comité n'a reçu aucune demande écrite d'opposition concernant ladite demande;

ATTENDU QUE les bâtiments à démolir se trouvent dans la bande riveraine de 15 mètres du lac, faisant en sorte que les démolitions sont un gain environnemental;

ATTENDU QUE le Comité de démolition est convaincu de l'opportunité de la démolition du bâtiment principal et du bâtiment accessoire, compte tenu de l'intérêt public et de l'intérêt des parties;

Il est

Proposé par Lucy Gagnon

Appuyé par Shelley Judge

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Comité autorise la demande de certificat d'autorisation de démolition du bâtiment principal résidentiel et du bâtiment accessoire sis au 242, rue Bondville, lot 3 938 661, zone UV-13-113, telle que présentée par Robert Thomson, propriétaire dudit immeuble.

ADOPTÉ

CD-23-003

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Shelley Judge

Appuyé par Lucy Gagnon

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 18h52.

ADOPTÉ



Richard Burcombe
Maire



Owen Falquero
Secrétaire